



Bloc-Notes

Editorial

Segmentations disiez-vous... ?

Nous venons d'avoir le plaisir de participer à un colloque consacré au marketing en bibliothèque publique organisé par la Bibliothèque principale et locale des Riches Claires.

Plusieurs intervenants ont évoqué la nécessité de connaître soigneusement le public potentiel des bibliothèques pour pouvoir répondre à sa demande tout autant que pour leur adresser des messages d'information appropriés.

Nous voudrions proposer deux réflexions à ce sujet.

Certes, il n'est, peut-être, pas « adroit » de s'adresser de la même manière à tous.

Cependant, la fragmentation du public destinataire ne constitue-t-elle pas une démarche extrêmement dangereuse voire réductrice ?

Qui prétendrait, en effet, prendre comme critères de classement, l'âge (excepté les

enfants et les pré-ados sans doute), le sexe, la profession et, surtout, les études ?

Ce serait attribuer à ces différents critères des spécificités intellectuelles intangibles.

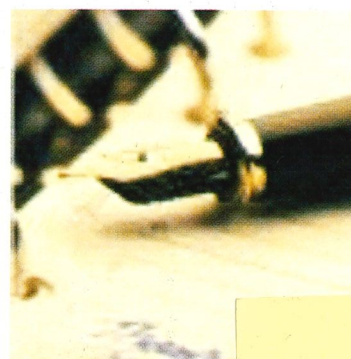
Nous savons fort bien que tel haut cadre (pour ne reprendre que les caractéristiques de profession et d'études) peut s'intéresser au bricolage, et tel autodidacte à la philosophie et c'est fort bien ainsi.

Pourquoi, dès lors, prédéterminer les intérêts du public ?

En outre, s'il est souvent important de tenir compte de ses besoins, il faut aussi considérer l'offre que nous avons à proposer. Notre mission n'est pas seulement de répondre aux attentes, (dont on sait que le commercial les a parfois redoutablement influencés) mais d'avoir un projet

pédagogique à l'égard de la population par exemple : lui faire découvrir d'autres courants de pensée que ceux imposés par la pensée unique ou le politiquement correct.

Faut-il rappeler que cette



offre ne revêt jamais aucun caractère contraignant.

Mais pourquoi les bibliothèques n'auraient-elles pas un rôle volontariste ?

Qu'en pensez-vous ?

Jean-Claude TREFOIS
Président

Assemblée générale La Louvière 3 février 2003- Rapport moral

J'ai le plaisir de vous proposer le rapport 2002 de notre Association espérant vraiment qu'il suscite discussions, réflexions, suggestions et propositions diverses.

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons proposé 5 activités à nos membres - Et ce, en 8 séances.

○ Le 4 mars : lors de notre assemblée générale, nous avons vécu une table ronde à propos des non publics et ce, à partir de l'expérience liégeoise.

○ Le 24 mars : visite au Salon du Livre de Paris : 46 participants dont 25 membres.

○ Les 25 et 26 avril : une formation consacrée à la « Sécurité et au verrouillage des P.C. dans

les bibliothèques publiques ». Session assurée par le Centre Informatique provincial du Hainaut. Nombre de participants : 20 personnes.

○ Les 23 septembre, 21 octobre et 18 novembre : une formation à « L'affirmation de soi » assurée par le service de la Formation de la Province de Hainaut : 10 participants.

○ Le 17 octobre : « La philosophie dans les livres de jeunesse » : 40 participants.

Se repose de manière absolument récurrente l'handicap de confier à des collègues

Suite p. 7.

BN 145
du 1er trim. 2003

Dans ce numéro

1+7 AG 2003

2 L'enfant et la ville

4 La communication marketing

6 Formation

9 Tout Simenon

10 Music planet

11 J'ai lu pour vous...

APBD

Avenue Rêve d'Or, 30
7100 LA LOUVIERE
Tél. : 064 21 52 37
Fax : 064 21 28 50
jean-claude.trefois@hainaut.be
Site : www.apbd.be

Bulletin de l'Association Professionnelle
des Bibliothécaires et Documentalistes
asbl

L'enfant et la ville

Où une bibliothèque publique peut-elle jouer un rôle d'initiative culturelle sur un plan local ? (suite et fin)

Construction du projet

La construction du projet a pris un an, durant lequel le groupe de travail se retrouvait chaque mois pour une réunion de feed-back collectif.



La gestation - partie créative où ont été décidés les publics cibles, les thématiques et les lieux exploités - n'a duré que 2 à 3 mois;

8 mois ont été nécessaires à sa construction, c'est à dire :

- Etablir le budget, le plan de trésorerie et solliciter les partenaires financiers
- Effectuer les recherches bibliographiques, les lectures et recensions. Constituer la collection de livres (plus de 200 références) par des recherches en catalogues et des achats...
- Sélectionner les illustrateurs (plus de 60 au départ), les contacter, rédiger une convention pour le prêt, collecter et encadrer les œuvres...
- Rédiger un cahier des charges et une convention pour la scénographie de l'expo à la Maison communale, sélectionner la scénographe, suivre le projet sur plans...
- Organiser l'occupation des locaux
- Demander le matériel, le réceptionner
- Louer certaines expositions
- Gérer les dossiers « assurances »
- Suivre la conception graphique, l'impression des affiches, des dépliants,

des cartons d'invitation...
-Etc.

Les 2 dernières semaines furent consacrées à temps plein à l'installation des expositions et à la promotion...

- Scénographie et encadrements: 12.000 euros
- Achat des livres : 4.000 euros
- Communication : 2.000 euros
- Location d'expositions : 250 euros
- Permanences : 500 euros
- Animations : 3.600 euros
- Frais de réception, photos : 1000 euros
- Divers

Les aides furent multiples et favorisées par le fait que l'événement couvrait deux temps forts : les Fêtes de la Communauté française et la Fureur de Lire. Le projet a donc bénéficié d'aides institutionnelles : l'Association Intercommunale culturelle de Bruxelles, la Commission communautaire française, la Communauté française et la Région dans le cadre de « Image de Bruxelles ». Plusieurs sponsors privés ont accepté de nous soutenir: Dolmen, Dexia, Brico, Jacques Dellens, Clabots...

Au total, hormis des dépenses d'animations budgétées sur les articles bibliothèque et culture, la commune ne fut sollicitée que pour la fourniture des barrières Nadar, des bancs de parcs, mise à disposition et nettoyage des locaux...

L'ensemble de ce montage financier fut

Relever le défi financier

Il faut savoir que la commune de Schaerbeek est sinistrée financièrement et que le plan de redressement imposé par la Région relègue les activités culturelles au rang des dépenses 'facultatives'! Le contrat passé avec la Commune était donc clair : l'investissement pour l'Administration devait se limiter à la coordination du projet et à quelques aides indirectes (mise à disposition des locaux, prêt de matériel, ouvriers manutentionnaires...).

Or, après avoir déduit les aides directes offertes par les partenaires (mise à disposition des salles, prêt de matériel communal, affiches, dépliants, promotion radio...), l'évaluation du budget se montait encore à 25.000 euros, répartis sur plusieurs enveloppes budgétaires :



rendu possible par la souplesse des plates-formes comptables des A.S.B.L. du Centre culturel et de la Maison des Arts. A noter que cette gestion budgétaire, en constante évolution et répartie dans quatre vases communicants, fut sans doute le volet le plus délicat et le plus stressant à gérer.

L'enfant et la ville

La sous-traitance culturelle

Par manque de temps, mais aussi par volonté de professionnalisation, certains volets du projet furent « sous-traités » : location d'expositions « clés sur porte », appel à un architecte-scénographe, mobilisation d'animateurs pour assurer les visites et les ateliers...

La scénographie de l'exposition (10.000 euros) fut confiée à une architecte-scénographe de théâtre, Barbara de Limburg. Son rôle fut fondamental dans la réussite du projet. Les idées créatrices et le savoir-faire des personnes qui l'ont entourée (éclairagiste, ingénieur du son...) ont permis d'apporter « LA touche », qui il faut bien le reconnaître manque souvent à nos activités «bricolées». Concrètement, la scénographe présentait son travail sur plans et déterminait avec le groupe de travail les parcours, les volumes, les espaces thématiques, les ambiances à créer... Cette partie de la construction du projet fut passionnante et enrichissante. Toutefois, ceux qui pensent que ce type de 'sous-traitance' fait gagner du temps et de l'énergie se trompent.

Les visites et ateliers (3.600 euros) furent assurés en grande partie par des



animateurs rompus aux techniques d'animations autour du livre : conte, lecture vivante, ateliers créatifs...

La qualité du résultat nous fait dire que le jeu en vaut la chandelle. Mais, il ne faut pas se faire d'illusions sur le gain de temps escompté. Quand les enveloppes budgétaires sont calculées au plus juste, le temps passé à négocier, à trouver les solutions les moins chères, à confronter les contraintes d'une administration à celle des artistes n'est pas à sous estimer.

La promotion

Le positionnement d'un 'produit culturel' est particulièrement difficile dans une Région comme Bruxelles où on assiste à une multiplication de l'offre culturelle et éducative.

L'efficacité de la promotion fut assurée par les principes suivants :

1) On sait que le plus important en communication est la répétition du message par différents canaux. Un arsenal complet de supports (500 affiches, 10.000 dépliants, 4000 cartons d'invitation) a permis d'assurer une couverture intéressante.

2) Nous avons pris soin de décliner les différents supports visuels selon la même ligne graphique, assortie d'un logo propre à l'événement qui fut repris sur tous les courriers.

3) Pour la diffusion, nous avons fait appel à des chômeurs de l'A.L.E. qui ont distribué et affiché dans les lieux culturels et les commerces.

4) L'utilisation des agendas papiers (quotidiens, Fureur de Lire) et numériques (Internet)

Le relais 'presse' fut beaucoup plus difficile à activer. La conférence de presse ayant été désertée (seul Hughes Dayez était présent pour Bruxelles-Capitale), nous avons pris la décision d'engager des contacts personnels avec plusieurs journalistes, qui ont finalement couvert l'exposition : reportages aux JT de la RTBF et de Télé Bruxelles, articles dans Le Soir, la Libre Belgique, la Capitale, Le Vlan, Bruxelles Plus...

Ce travail de relance a toutefois pris du temps et le retard dans l'allumage fut préjudiciable à la fréquentation des quinze premiers jours.

A notre grand regret, les hebdomadaires (Le Vif, Femme d'aujourd'hui...) et les médias spécialisés (le Ligeur, le Soir junior, le Journal des enfants, Familles, L'Ecole et la ville) n'ont pas relayé l'information.

Mais en définitive, ce sont les 'spots' radiophoniques offerts par notre partenaire 'Bruxelles Capitale, couplés au « bouche à oreilles » qui ont assuré la promotion la plus efficace, surtout auprès des enseignants.

Conclusion

Avec ses 5000 visiteurs, venus de tous horizons, L'Enfant et la ville a rencontré un réel succès public.

Il s'agit d'une action menée hors des murs

de la bibliothèque, ce qui a permis d'améliorer son image de marque en mettant sous les projecteurs son dynamisme et sa capacité d'innover.

Basé sur des animations attractives et déconcertantes, L'Enfant et la ville a permis au public de se situer dans son environnement, de trouver des repères



au travers du livre et de prendre conscience du rôle prépondérant de la ville dans son quotidien.

Symboliquement et « politiquement », le projet a permis à la Commune de Schaerbeek d'offrir une image dynamique et positive, contrairement aux idées reçues.

Soulignons ce que l'on pourrait appeler le « paradoxe de la crise ».

La situation financière n'a jamais été aussi inconfortable pour la culture dans notre commune et pourtant... une inventivité et une créativité particulières se sont développées, une solidarité entre services communaux s'est installée, l'obligation de trouver de nouveaux partenaires est apparue et le recours aux aides financières extérieures s'est imposé.

Le tout débouchant sur un projet d'une ampleur inhabituelle.

De là à dire que la crise a du bon...

L'exigence de qualité et de professionnalisme induites par l'ampleur du projet nous ont conduit à constater les limites de nos compétences et à faire appel à des « sous-traitants ». A ce sujet, constatons que l'on peut effectivement gagner en qualité, mais à la seule condition d'avoir prévu des moyens financiers en relation avec les acteurs sollicités.

L'offre culturelle est telle aujourd'hui que le public est saturé d'informations. Trouver un écho à son projet demande une énergie incroyable et on estime qu'au moins 20 % des ressources du projet devraient être dédiées à la communication.

Des sous, des sous...

La poursuite de nos activités dépend essentiellement de votre cotisation. Pour 2003, elle s'élève à:

12,50 EUR pour les membres travaillant à temps plein;

5 EUR pour les membres travaillant à temps partiel, les étudiants et les retraités.

Nous vous remercions de verser votre cotisation sur

le compte n°

068-0510960-88

Allô, allô...

Cette revue est la vôtre. Elle vivra si vous la faites vivre. Les bibliothèques et centres de documentation organisent de nombreuses activités dont il serait impossible de publier la liste ici.

Alors, trêve de modestie, faites-nous connaître vos actions, communiquez-nous vos réflexions. Le débat est ouvert et il ne manque pas de sujets d'actualité pour vous inspirer : politique de la lecture en Communauté française, droit de prêt, taxes de photocopies,...

Nous attendons vos articles. Inutiles de les mettre en pages, il suffit de nous les envoyer à l'adresse de courriel:

blocnotes@apbd.be

Donc, plus un instant à perdre. A vos claviers!

L'enfant et la ville

Pour y parvenir, le recours à un attaché de presse professionnel peut s'avérer indispensable.

Mais au-delà de la réussite publique et symbolique, c'est la réussite d'un projet collectif qu'il convient d'épingler. En mobilisant des partenaires aussi différents que le Service de la culture, la Maison des Arts, et le Centre culturel, l'œuvre Nationale des Aveugles, les bibliothèques communales ont réussi à construire un vrai projet socioculturel. Ensemble, nous avons pu dépasser le stade de l'animation pour entrer dans une logique d'action culturelle, c'est à dire dans une démarche de partenariat visant à une action de sensibilisation en profondeur et de décloisonnement social et culturel.

Oui, l'animation est plus qu'une

mission complémentaire des bibliothèques! Oui, les bibliothèques publiques peuvent mener des politiques culturelles

volontaristes! Oui, l'action culturelle autour du livre peut dégager une force symbolique! Oui, cette force symbolique peut attirer les

partenaires financiers, y compris les privés! Oui, les bibliothèques sont des acteurs culturels incontournables sur le plan local! Oui, encore oui...

La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté.

François MAURIAC



Stéphane DESSICY
Bibliothécaire-
dirigeant
Coordinateur
du projet
'L'Enfant
et la ville'

Photos de Philippe D.

DISTRISUD S.A.  
BOULEVARD CUIVRE ET ZINC, 35 4030 LIEGE
TEL : 04/340 21 10 FAX: 04/344 50 32 e-mail: distrisudci@amnet.be
Bibliothèque : 04/340 21 20

DISTRISUD: UN VASTE SHOW-ROOM de plus de 750 m² A VOTRE DISPOSITION



UN LARGE ASSORTIMENT

- LITTÉRATURE GÉNÉRALE
- JEUNESSE
- B.D.
- PARASCOLAIRE
- OUVRAGES DE FOND
- BEST-SELLER
- ETC ...

UN SERVICE EFFICACE ET PERSONNALISÉ

UNE ÉQUIPE MOTIVÉE ET DISPONIBLE,
LA POSSIBILITÉ DE VISITE D'UN DE NOS «CONSEILLERS»
UNE LARGE BANQUE DE DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES

Bloc-Notes 145

La communication marketing (suite et fin)

Les agences de presse

L'agence Belga (1), en quelque sorte grossiste en informations, transmet des renseignements à tous les organes de



presse - quotidiens, radios, télévisions, hebdomadaires, etc... Elle peut envoyer vos communiqués de presse en une seule opération.

Le coût se situe aux alentours de 190 □ pour un envoi ponctuel. Vous payerez 60 □ supplémentaires si vous joignez une photo. Des abonnements annuels existent également pour ceux qui transmettent régulièrement des informations.

La presse écrite

Si vous ne souhaitez pas consacrer une partie de votre budget à la

communication, de nombreux organes de presse recherchent du contenu rédactionnel régional dans le but de fidéliser leurs lecteurs. Il en va ainsi, par exemple, des toutes boîtes, des quotidiens nationaux (Le Soir, La Libre Belgique, La Dh) et des quotidiens provinciaux etc... Ces organes publieront votre communiqué, dans la grande majorité des cas gratuitement.

Pour les activités culturelles vous pouvez les annoncer dans le MAD (2) ou La Libre Culture (3) ou dans la DH(4). Le supplément du journal Le Soir, contient un bulletin qu'il vous suffit de remplir et de renvoyer. Les

informations doivent parvenir au plus tard 15 jours avant le début de la manifestation.

Le Téli Moustique (5) publie un agenda culturel et de loisirs. Vous pouvez gratuitement y faire paraître vos



activités par courriel ou par lettre. Vous



pouvez également transmettre vos dossiers de presse.

Les télévisions

La RTBF (6) produit à 18h45 sur la Une l'émission Régions Soir (7) qui a pour ambition d'informer sur tout ce qui se dit, tout ce qui se fait en Wallonie et à Bruxelles. Le Bus des régions fait halte dans une ville, un village, un lieu de la Communauté française. Pourquoi pas devant votre bibliothèque.

De même le télétexte (8), facilement accessible et entièrement gratuit, vous permet également d'annoncer vos projets d'activités

Les télévisions communautaires ont notamment comme mission de rendre compte de la vie de la région dans laquelle elles émettent. Elles sont donc intéressées par les informations que vous pourriez leur fournir, soit pour annoncer votre manifestation, soit pour en diffuser un reportage.

Coordonnées citées

1. Agence Belga
Rue Frédéric Pelletier, 8b
1000 BRUXELLES
Tél.: 02 743 13 11
Fax: 02 735 17 44
belgadirect@belga.be
Site: www.belga.be

2. MAD
Le Soir - Agenda culturel
Rue Royale, 120
1000 BRUXELLES
Fax 02 225 51 02
www.lesoir.be

3. La Libre Culture
S.A. IPM - Cotex
Agenda culturel
Boulevard Emile Jacqmain, 127
1000 BRUXELLES
Tél.: 02 211 27 23
Fax: 02 211 27 45
cortex.agenda@saipm.com

4. DH les Sports

Rue du Bourdon St-Jacques, 4
7500 TOURNAI
Magazine:
dh.magazine@saipm.com
Culture: dh.culture@saipm.com

5. Téli Moustique Mosquito
Dossier de presse:
Rue Neerveld, 109
1200 BRUXELLES
mosquito@sanoma-magazines.be

Les informations abrégées:
Fondation pour les Arts
Centre Anspach
Boulevard Anspach, 30-36
1000 BRUXELLES
Tél.: 02 218 78 07
Fax: 02 219 74 16
info@agenda.be

6. RTBF
Bd. Reyers, 52
1044 BRUXELLES
Site: www.rtbef.be

7. Régions Soir

RTBF Charleroi
Passage de la Bourse
6000 CHARLEROI
Tél.: 071 20 92 22
Fax: 071 32 91 11
Contact: Noëlla CHAINNIEUX
regionssoir@rtbf.be

8. Télétexte RTBF
Boulevard Reyers, 52
1044 BRUXELLES
Tél.: 02 737 23 55
Fax: 02 737 24 87
Contact: Anne Samain
teletexte@rtbf.be
Site: www.rtbef.be

9. La Semaine Infernale RTBF
Local 4M28
Boulevard Reyers, 52
1044 BRUXELLES
Tél.: 02 737 44 67
Fax: 02 737 42 78
jm@rtbf.be

La communication marketing

Elles offrent également la possibilité de réaliser un spot publicitaire ou de faire de la publicité sur le télétexte. Le coût de ces deux types de promotion peut être consulté sur leur site.

Vous trouverez leurs coordonnées dans les pages jeunes ou sur le site www.belge.be.

Les radios

Fréquence Wallonie programme deux émissions qui concernent directement

l'actualité provinciale le matin de 5h30 à 9h et le soir de 16h à 19h. Elles accueillent volontiers les informations concernant des activités culturelles et sociales.

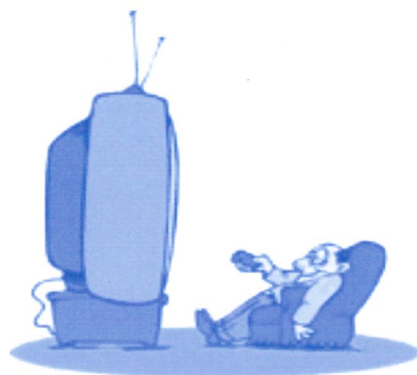
De nombreuses autres émissions vous permettent de faire passer vos communiqués. La liste des coordonnées serait trop longue à publier dans ce document. Nous vous invitons à vous procurer gratuitement le Dico Radio en le

commandant sur le site de la RTBF.

Les radios locales comme leur nom l'indique ont une vocation d'information communautaire. Vos communiqués de presse devraient donc les intéresser. Pour connaître les coordonnées de ces médias reportez-vous aux pages jaunes ou consultez le site www.belge.be.

Vous pouvez également créer l'événement en accueillant certaines émissions radio. Notamment la semaine infernale (9) qui se déplace dans toute la communauté ou le bus des régions.

Mais n'oubliez pas que le but premier de l'événement est de faire passer un message et de renforcer, auprès du public, une image de marque positive de votre institution.



Une bibliothèque est une chambre d'amis.

Tahar Ben Jelloun
Eloge de l'amitié

L'Internet

Le net constitue une énorme caisse de résonance pour vos activités. En dehors de la création d'un site que vous pourrez héberger gratuitement chez de nombreux providers, vous pourrez y annoncer vos actions de promotion. Le référencement du contenu permettra qu'il se retrouve dans la plupart des moteurs de recherche. Pour effectuer cette opération, nous vous recommandons le site www.devparadise.com qui vous propose une démarche facile, rapide et gratuite d'inscription sur plus de 100 moteurs dont Altavista, Ecila, Excite, Lycos, Hotbot, etc...

Jean AUQUIER

Formation

Sécurisation des PC de consultation

Lieu : site du Grand Hornu (près de Mons).

Dates : les jeudi 3 et vendredi 4 avril 2003.

PAF : 50 ☐ par personne pour les deux jours (+ syllabus et CD-ROM).
Attention : pour que chaque participant ait un PC, le nombre est limité à 10.

Objectifs : L'objectif de la formation est d'apprendre comment "verrouiller" un PC destiné aux utilisateurs de votre bibliothèque.

Pré-requis :

Utilisation de base de Windows 98, NT, 2000 ou Xp (pas d'utilisation d'un serveur)
Utilisation de base de l'explorateur Internet (savoir surfer sur Internet).

Contenu : le programme définitif sera établi en fonction des desiderata des participants. Voici une série de points qui pourraient être abordés :
Caractéristiques principales des systèmes d'exploitation Microsoft - Organisation des disques durs (FAT / FAT 32 / NTFS / Répertoires / fichiers)

Droits d'accès aux PC, partage des informations et permissions sur les fichiers et les répertoires
Sécurisation physique des machines - Problématique des virus - Configuration de l'explorateur Internet (favoris, historique, système de mails,...)
Gestion des comptes utilisateurs - Création de comptes utilisateurs sous Windows Xp - Création et utilisation des profils - Définition et utilisation des stratégies (« policies » en anglais) - Outils de sécurisation (notamment le « restore » de Windows Xp).
N.B. : la pratique en Windows Xp prend une part importante de la formation.

Renseignements et inscriptions :

A. LEMAIRE

067 33 01 80
010 45 68 63

alemaire@apbd.be

P. COENEGRACHT

04 223 19 60

Philippe.Coenegrachts@liege.be

Assemblée générale à La Louvière

3 février 2003

RAPPORT MORAL 2002 (suite de la page 1)

bénévoles souvent fort occupés, parfois aussi découragés, la responsabilité de l'organisation de nos formations.

A cette occasion s'est aussi posée la question de la gratuité de nos formations pour les membres. Certains s'inscrivant et ne se présentant pas privant du même coup d'autres personnes du bénéfice de la formation.

Le Conseil d'Administration a donc décidé de rendre payantes nos formations même si un tarif privilégié sera réservé à nos membres.

Le Conseil d'Administration

Il s'est réuni 6 fois en 2002.

Il peut compter sur la présence d'une dizaine de personnes sur 17.

Je remercie chacun et chacune pour

d'information) continueront, en 2003, à nous faire confiance.

Notons aussi la difficulté, elle aussi récurrente, pour percevoir les cotisations.

3 rappels ont dû être envoyés - le dernier le 19 novembre - à 90 collègues en retard (d'où des coûts supplémentaires).

Néanmoins une forte proportion de membres n'a pas répondu positivement.

La raison de cette désaffection mérite d'être posée. Pourquoi, en effet, un bibliothécaire ou un documentaliste s'affilie-t-il à l'APBD ?

Pourquoi un bibliothécaire ou un documentaliste s'affilie-t-il à l'APBD ?

Qu'attend-il de l'association ? Pourquoi la quitte-t-il ?

Nous espérons voir l'assemblée réfléchir à cet important problème et faire des propositions.

Notons aussi qu'en 2001, le nombre de membres était de 343.

Qu'en sera-t-il si les étudiants évoqués plus haut ne se réaffilient plus ?

Le Conseil d'Administration envisage d'envoyer, aux étudiants diplômés des écoles de bibliothécaires en juin prochain, un numéro de Bloc-Notes et de leur

proposer une affiliation gratuite de septembre à décembre 2003.

Par ailleurs, il serait, sans doute, souhaitable d'organiser une nouvelle campagne de recrutement, mais qui peut s'en charger ?

Ce même Conseil a enregistré la démission de Philippe Defays et d'Annie Liéart (cette dernière a également démissionné de ses fonctions de Présidente de la Commission Jeunesse).

Je tiens à remercier nos 2 collègues pour la collaboration dont ils nous ont fait bénéficier.

La Commission Jeunesse a désigné Jean-Luc Capelle pour succéder à

Annie. Nous lui souhaitons la bienvenue. Il devient donc automatiquement membre du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration entend, à chacune de ses séances, l'évaluation des formations organisées.

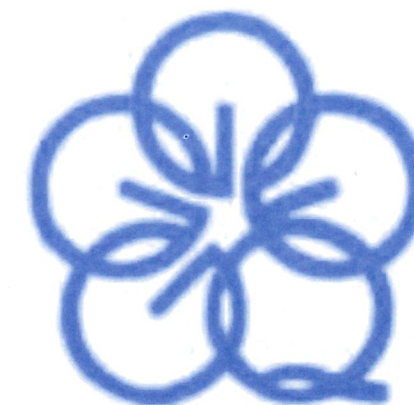
Il a aussi décidé de notre affiliation à EBLIDA, marquant ainsi notre solidarité à propos des différents problèmes dont se saisit cette association internationale (droit de prêt, de suite, etc.).

Il vous suggère aussi de créer un poste de vice-président et ce pour partager, avec le président, les responsabilités. Rappelons qu'il n'y a

pas si longtemps, l'association comptait 3 présidents de section (lecture publique, bibliothèques scientifiques et section jeunesse).

Par ailleurs 2 points, soulevés lors de notre dernière assemblée générale, ont fait l'objet de propositions :

- La collaboration avec la FIBBC j'en parlerai à propos de l'organisation d'un colloque souhaité par le Ministre Nolle.
- La collaboration avec l'association



flamande des bibliothécaires (voir à ce sujet les propositions d'activité 2003).

Comme d'habitude, j'ai été mandaté pour représenter l'A.P.B.D. au Congrès de l'A.B.F.



De la création à la finition en passant par l'impression

Reliure

Artisanale

- Reliure en cuir, simili cuir, papier de reliure, balacron
- Reliure par agrafage (oméga ou simple)
- Reliure par collage
- Reliure par couture sur fil de lin ou sur ruban
- Restauration d'ouvrages
- Filmoluxage (plastification de livres)
- Réemboîtage
- Fabrication de registres
- Dorure à la main (or, argent, etc.)

Industrielle

Apri c'est aussi de la reliure semi-industrielle et de la post-impression en petite et moyenne série

Imprimerie

notre imprimerie assure une création et une production soignées de documents inédits à petit et grand tirage

Rue de la Paix, 110
6061 CHARLEROI
Tél. : 071/31 02 33 - 071/31 87 02 - Fax : 071/30 33 17
www.apri.be
E-mail : apri.eta@skynet.be

Assemblée générale

La revue "Lectures"

Vous vous rappellerez que Jean-François Gilmont et moi-même représentons l'APBD au Comité de Rédaction. Là aussi, l'absence d'une véritable politique de promotion explique que l'APBD ne profite pas toujours, loin s'en faut, des colonnes qui lui sont réservées dans « Lectures ».

Le Rédacteur en chef, Monsieur Langendries, a quitté ses fonctions.

Une procédure, qui s'est révélée relativement longue, a été mise en place pour pourvoir à son remplacement.

L'APBD a d'ailleurs écrit au Ministre Miller pour souhaiter une prise en compte rapide de cette affaire.

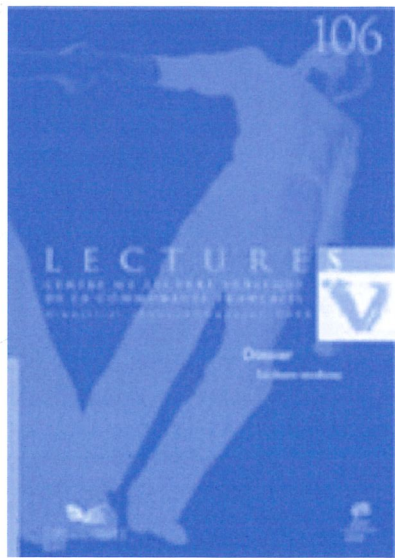
Le Ministre nous a répondu la chose est rare et doit donc être soulignée - pour nous indiquer qu'il rendait son collègue Rudy Demotte attentif à la chose.

Depuis lors, Madame Richter a été désignée et a participé à 2 comités de rédaction.

Jean-François et moi-même avons souhaité, à cette occasion, que soient clarifiés l'organigramme de ce comité, ses différentes responsabilités et les statuts financiers des membres.

Finalement, la présidence du comité a été confiée à un haut fonctionnaire : Madame Martine Garsou.

Jean-François Gilmont, s'estimant trop âgé, a décidé de démissionner.



Je lui ai adressé les remerciements de l'APBD pour son efficace et fidèle collaboration.

Il s'agira, cependant, de pourvoir à son remplacement.

Le Salon du Livre pour la Jeunesse

Cette fois encore, une permanence de l'APBD a été assurée.

Merci à celles qui ont pu se mobiliser à cette occasion.

Bloc-Notes

Le Conseil d'Administration a décidé, depuis 3 numéros, d'en confier la rédaction à Jean Auquier.

Cette collaboration est rémunérée. Vous avez pu apprécier les modifications intervenues.

Nous sommes cependant, d'ores et déjà, bien conscients qu'il nous faudra retourner à un imprimeur plutôt qu'à la photocopie actuellement employée. Facteur positif non négligeable : l'introduction de publicités payantes (voir budget).

L'invitation du Ministre Nolle

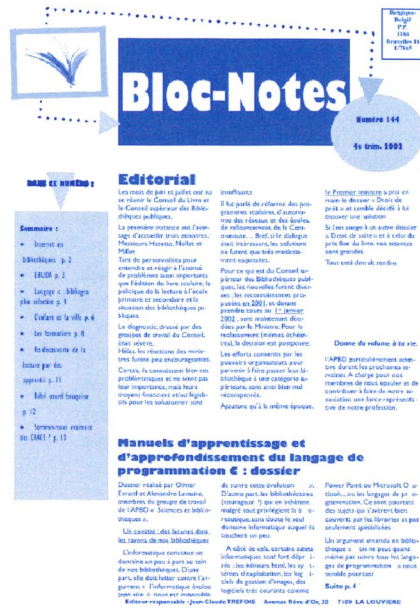
En novembre dernier, le Ministre Nolle a décidé l'organisation d'une enquête consacrée aux relations Ecoles primaires/Bibliothèques publiques. Des questionnaires ont dû vous être récemment envoyés par l'Université de Liège.

Le Ministre a souhaité charger 2 associations professionnelles d'un colloque sur le même thème.

Pour ce faire, il nous a accordé une subvention.

Il paraît donc extrêmement important que les membres de l'APBD qui ont une expérience dans ce domaine puissent nous alerter afin qu'un témoignage soit apporté lors de l'édition de la revue commune APBD-FIBBC qui sortira à cette occasion et/ou aussi lors du colloque.

Prière de se manifester très rapidement.



Il a aussi décidé de subventionner 7 expériences de collaboration « élèves de 9 à 10 ans et bibliothèques ».

Le Conseil d'Administration a longuement débattu de l'opportunité d'accepter cette mission. Considérant qu'il s'agissait là d'une sorte de reconnaissance, d'une part, et d'une occasion de collaborer avec le

Il ne s'agit pas de faire lire ;
mais de faire penser.
Montesquieu

FIBBC, il a accepté de participer à l'initiative.

Nous avons donc créé un groupe de travail FIBBC et APBD (Laurence Hennaux, Anne Vanderschueren, et moi-même) pour l'organisation de cette manifestation qui se déroulera le 29 avril prochain à Bruxelles.

Nos rapports avec la Communauté

Ils ne sont pas simples. Une rencontre avec le Ministre était prévue le 11 avril - elle a été décommandée le jour

Assemblée générale

même - et remplacée par une entrevue avec Monsieur Brognet attaché du Ministre Miller qui a eu lieu le 25 avril en présence de Madame Lecomte.

Nous avons eu l'occasion d'explicitier notre cahier de revendications.

Cette rencontre est restée sans véritable suite à ce jour malgré une lettre de relance le 2 août même si elle a fait l'objet d'une lettre du Ministre prenant acte de nos suggestions.

Nous avons aussi écrit le 9 décembre au Ministre pour souligner notre inquiétude face aux perspectives financières du secteur de la lecture publique en 2003.

Nous n'avons pas reçu de réaction.

La même lettre a été adressée, à la veille de la discussion du budget au Parlement, aux présidents des groupes parlementaires.

Seul le C.D.H. a accusé réception de notre envoi.

Commission Science

Un groupe de spécialistes (bibliothécaires



ou non) en sciences assure depuis quelques temps à

l'initiative d'Alexandre Lemaire - une chronique de Bloc-Notes.

Nous pouvons nous réjouir de cette nouvelle dimension.

Ce groupe souhaite, maintenant, être reconnu comme Commission de l'APBD sans pour autant que ses membres qui ne sont donc pas tous bibliothécaires soient forcément affiliés.

Création d'un groupe de travail en « sciences »

Alexandre Lemaire, nous livre le fruit d'une réflexion et d'un travail qu'il a mené avec d'autres personnes de son entourage.

Les collections en sciences exactes sont en général mal représentées en bibliothèques publiques, c'est pourquoi, par le biais de « Bloc-Notes » ce groupe a déjà fait paraître une bibliographie sélective analytique se rapportant aux ouvrages de base que nous pourrions acquérir en physique.

Alexandre Lemaire, souhaite que ce groupe de travail soit reconnu au sein de notre Association professionnelle. Les personnes qui y collaborent ne sont pas toutes bibliothécaires (deux bibliothécaires, deux enseignants et un chercheur).

Outre ce travail de recension (actuellement en préparation une bibliographie sur le « Langage C ») le souhait de ces personnes est également de mettre sur pied des formations dans le domaine scientifique.

Afin d'affiner son rayon d'action, ce groupe se propose de mener une enquête dans les bibliothèques afin de faire le point sur les besoins réels sur le terrain en matière scientifique.

Nos statuts, nous permettent de mettre sur pied un groupe de travail mais non une Commission scientifique. Les membres présents à l'Assemblée générale ratifient la création de ce groupe.

Collaboration avec la Province de Hainaut

Je voudrais rendre l'assemblée générale particulièrement attentive à l'aide indirecte, mais fort importante, que nous accorde la Province de Hainaut (secrétariat, formateurs, etc.). Cette aide n'a pas un caractère éternel et risque d'être remise en cause, lorsqu'en janvier prochain, je quitterai la présidence. Il n'est donc sans doute pas trop tôt pour penser à plus d'autonomie financière.

Rapport de la commission jeunesse

Suite à la démission d'Annie Liéart en tant que présidente de cette commission, c'est Monsieur Jean-Luc Capelle qui a été élu afin de lui succéder.

"Que vous soyez bibliothécaires de Sections « jeunesse » ou de Sections « adulte » vous n'êtes pas sans

Mise @u net Tout Simenon

Le Centre d'études Georges Simenon

Il a pour objectif de développer les études concernant le romancier et son œuvre, de rassembler toute la documentation utile et d'aider les chercheurs dans leur démarche. Touché par l'intérêt qui lui était manifesté, Georges Simenon a décidé de faire don à ce centre d'études de toutes ses archives littéraires: c'est ainsi qu'est né ce qu'on appelle communément le Fonds Simenon

www.ulg.ac.be/libnet/simenon.htm

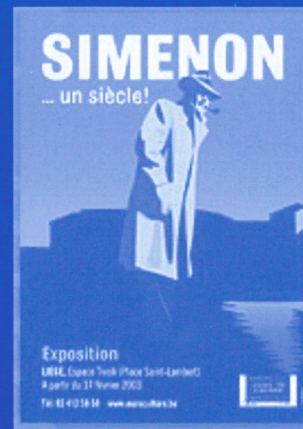
La Pléiade

La Bibliothèque de La Pléiade, musée de la littérature moderne, publie cette année deux volumes consacrés à l'œuvre de Simenon, soit plus de vingt romans publiés entre 1931 et 1967.

www.gallimard.fr/simenon

Simenon...un siècle

Une comédie musicale, un circuit, la cuisine de Maigret et exposition réalisée par Euroculture. Dans un univers



éducatif et interactif tridimensionnel, le visiteur est invité à devenir acteur de l'histoire. L'objectif est de permettre de comprendre l'homme et de situer l'auteur parmi les écrivains contemporains.

www.simenon2003.be

A vos agendas Music Planet

À travers des images de concert, des décors en 3 dimensions, des documents et des objets liés (guitare de Jimi Hendrix...) ou encore des espaces dédiés (les Beatles y ont droit), Music Planet revisite la musique du 20ème siècle: blues, techno, jazz, rock'n roll, reggae, ... Seul absent, sachez-le, la musique classique.

Une exposition aussi didactique que ludique qui met en avant des événements marquants du siècle à travers la musique qui les a bercés.

PLANET est l'occasion, pour chaque génération, de revivre ses 20 ans avec ses rêves, ses espoirs, ses convictions et les musiques qui les accompagnent. Pour les plus jeunes, elle est l'occasion de découvrir les racines de leur culture musicale avec le parcours Music Planet Junior.

Quand ?
Jusqu'au 29/6/2003



Où ?
Bruxelles:
Brasserie Belle-Vue
Quai du Hainaut, 43 1080
Bruxelles

Renseignements :
02 412 58 58
02 410 22 91
www.euroculture.be

Réservations :
Reservation@euroculture.be

Assemblée générale

connaître les aventures des irréductibles Gaulois, à savoir la bande d'Astérix et Obélix.

Comme eux, notre équipe de bibliothécaires, sont d'irréductibles défenseurs mais des défenseurs de la littérature de jeunesse. Et si nous tenons mensuellement, tout au long de l'année, nos réunions en diverses bibliothèques de la Communauté française, c'est toujours en faisant preuve de passion que nous abordons discussions et informations en matière de livres, d'animations, d'expositions, de colloques... sans pour autant nous laisser aller à un pugilat tel que le vivent Astérix and C°.

La finalité de ces rencontres a également pour but de concrétiser la réalisation du dépliant « Un cadeau ? Un livre ! ».

Notre Commission était également présente au Salon du livre de Namur, et à voir le nombre d'adresses déposées au stand afin de recevoir le dépliant, montre l'intérêt que portent les visiteurs de ce Salon à notre travail.

Tout ceci nous conforte à persévérer et à propager, encore et toujours, la connaissance de la littérature de jeunesse.

Il me reste encore à remercier notre collègue et présidente sortante, Annie Liétart, pour avoir mené notre équipe dans ces périples.

Perspectives

Le Prix Canonne

Il sera décerné en 2003. Son règlement sera sur le site Web.



Le site Web

Grâce à la collaboration de Philippe Coenegrachts et d'Alexandre Lemaire, nous possédons un site Web proposant un certain nombre d'informations concernant la vie de notre association.

Le Prix André Canonne
sera décerné le
15/10/2003.
Les projets doivent
être renvoyés pour le
15/09/2003
au plus tard à
Monsieur J.-C. TREFOIS
A P B D
Avenue Rêve d'Or, 30
7100 La Louvière

Le CA propose l'organisation d'un Prix A.P.B.D.

Il s'agirait de récompenser un étudiant dont le mémoire aurait obtenu 60% et qui traiterait d'un sujet gravitant autour de la sociologie de la lecture.

Cet étudiant s'engagera à nous fournir un abstract de +/- 20 pages.

Ce prix pourrait être remis 1 an sur 2 (alternance avec le Prix Canonne).

NOUVEAU !

SOCRATE POUR WINDOWS

La gestion puissante de votre bibliothèque à prix doux !

- ✓ Une interface Windows intuitive, puissante, ergonomique et rapide
- ✓ Un rapport qualité-prix doux inégalé
- ✓ Fiche catalographique complète illustrée + multimédia
- ✓ Fiche d'auteur illustrée et biographie
- ✓ Nombreuses bases déjà pré-encodées optionnelles :
- ✓ Editeurs, sujet-matières, Auteurs, classifications etc...
- ✓ Bulletinage et dépouillement de périodiques
- ✓ Opac : Recherches plein-texte avec 9 booléens et filtres
- ✓ Importations à partir des CD Socrate, Electre, BN Opale
- ✓ Importations et mises à jour des lecteurs
- ✓ Importations et exportations au format Unimarc
- ✓ Multi-tarification du prêt pour tous types de médias et de lecteurs
- ✓ Multi-caisses avec rubriques aux choix illimités
- ✓ Plus de 100 listes diverses + comptages pour les statistiques officielles
- ✓ Courrier personnalisé aux lecteurs : rappels, dettes, réservations
- ✓ Fonctionnement monoposte et ou réseau
- ✓ Sécurité multi-utilisateurs
- ✓ Compatibilité : Windows 9x Me NT 4.0 NT2000 XP

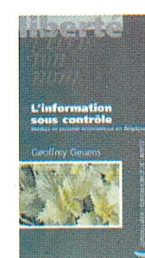
Et encore bien d'autres atouts ...

Demandez une démonstration ou le cd-rom de démo !

J'ai lu pour vous...

L'information sous contrôle : médias et pouvoir économique en Belgique / Geoffrey GEUENS
Bruxelles : Labor, 2002

Un constat accablant et un réquisitoire implacable. Nous vivons dans un pays où la censure de la presse n'existe pas, en revanche la presse de la censure est omnipotente et largement majoritaire. Cet état des lieux est grave et mérite un large débat. L'auteur y met à nu les différentes passerelles qui assurent la domination politique et médiatique du pouvoir économique sur le monde social. Et il balance, citant



des noms, stigmatisant des organisations. Cette imbrication croissante est au cœur de la relation de connivence structurelle entre Etat, capital et médias. Les divers mécanismes de censure et de propagande sont illustrés à travers l'analyse, d'une part, de la couverture journalistique du conflit social des Forges de Clabecq et de la dernière grande grève des chauffeurs des TEC wallons, de l'autre, à travers l'étude de la relation médiatique de l'« alter-mondialisation ». L'analyse dénonce la soumission de la presse à la pensée dominante et à ses marchands. Décapant !

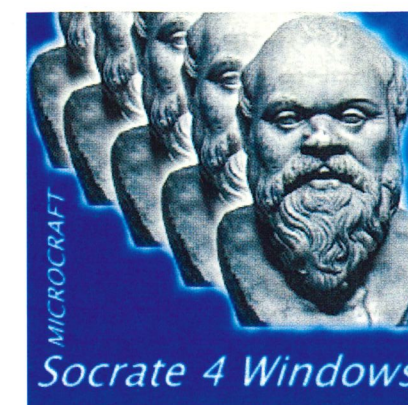
Geoffrey GEUENS est assistant au département information et communication de l'ULG. Il est déjà l'auteur de Tous pouvoirs confondus (EPO).



Panorama de la poésie congolaise de langue française en République Démocratique du Congo / Antoine TSHITUNGU KONGOLO
Paris : L'Harmattan, 2002

Cette anthologie rassemble, dans un esprit éclectique, des poèmes illustratifs de la littérature congolaise de langue française. Elle couvre la période coloniale et postcoloniale de 1936 à 1998. Ce livre comble un vide en tant qu'outil de travail destiné à tous ceux qui s'intéressent à la République Démocratique du Congo dont la production littéraire est généralement méconnue. Non exhaustif, l'ouvrage présente ici quelques-unes des facettes de la poésie en langue française, avatar du colonialisme belge autant qu'instrument de libération. L'auteur est poète, romancier et essayiste. Né en 1957, il vit et travaille à Bruxelles.

Bloc-Notes 145



MICROCRAFT - ABCOMPUT

WWW.SOCRATE.BE

Socrate@microcraft.be

Tél : 019/632.292
Fax : 019/632.326

**Vous souhaitez recevoir aussi
Bloc-Notes par courriel ?
Un petit message
à blocnotes@apbd.be**

**Réalisé par
WS conception**

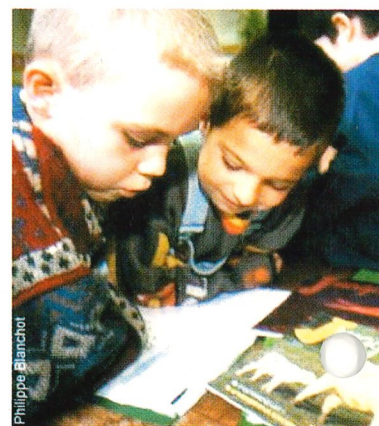
*L'APBD est reconnue
par la Communauté française.
ISSN 1374-1330*

**Tél. 00 32 (0)64 21 51 76
Fax 00 32 (0)64 21 28 50**

jean_claude.trefois@hainaut.be

**Retrouvez-nous sur le net !
www.apbd.be**

**Belgique-
België
PP 1180
Bruxelles 18
1/7865**



Un cadeau ? Un livre ! - Sélection de l'année

**Une sélection des meilleurs livres de jeunesse parus cette année.
S'adresser entre autre aux bibliothèques suivantes :**

Anderlecht
Bibliothèque du centre
intellectuel
02 521 62 08
Bruxelles
Bibliothèque principale
de
Bruxelles I
02 548 26 10
Florennes
Bibliothèque publique
locale
071 68 98 96
Genval
Bibliothèque communale
02 653 40 47
Ixelles
Bibliothèque communale
02 515 64 06
Jette
Bibliothèque principale
du Nord-Ouest de
Bruxelles
02 426 05 05
La Louvière
Bibliothèque centrale
provinciale
La Ribambelle des Mots
064 22 18 34

Laeken
Bibliothèque principale
de Bruxelles II
02 279 37 90
Liège
04 223 19 60
Mons
Nouvelle bibliothèque
des Comtes du
HainautAFIC
065 31 44 69
Namur
Bibliothèque centrale de
la Province de Namur
081 22 90 14
Bibliothèque principale
de Namur
081 23 13 26
Nivelles
Bibliothèque publique
centrale de la
Communauté française
067 89 35 85
Ottignies
Bibliothèque de Culture
générale
010 41 02 42
Rixensart

Bibliothèque populaire
02 652 27 36
Saint-Gilles
Bibliothèque communale
locale
02 543 12 33
Schaerbeek
Bibliothèque communale
02 242 68 68
Verviers
Bibliothèque locale
communale
087 32 53 37
Waterloo
Bibliothèque communale
02 354 40 98
Watermael-Boitsfort
Bibliothèque principale
du Sud-Est de Bruxelles
02 660 07 94
Woluwé-St-Lambert
Bibliothèque St-Henri
02 733 56 32
Woluwé-St-Pierre
Bibliothèques publiques
communales
francophones
02 773 05 83